



Siège associatif et Direction générale

Rapport moral du Président

...

Exercice 2014

...

Rapport moral du Président

L'année 2014 aura connu un grand changement dans notre association puisque Philippe Camberlein, directeur général depuis 2001 a pris sa retraite et a été remplacé par Roselyne Brault-Tabaï. Je profite de ce rapport pour remercier à nouveau chaleureusement Philippe Camberlein pour le travail accompli au service de notre association et plus généralement pour la cause des personnes polyhandicapées.

Cette année aurait pu ainsi être une année de transition peu propice à des avancées significatives. Tel ne fut pas le cas pour deux raisons: d'une part des chantiers importants étaient en cours qu'il convenait de finaliser ou développer, d'autre part le recrutement en interne, après une sélection ouverte et rigoureuse, de Roselyne Brault-Tabaï, Directrice du pôle Val-de-Marne de notre association, a permis d'embrayer immédiatement sur les chantiers les plus délicats.

Au niveau de la structuration de notre fonctionnement trois chantiers ont connu des développements importants :

- Le dossier informatisé de l'utilisateur : sous l'impulsion du siège, un cahier de consultations spécifique à nos besoins a été élaboré et un prestataire a été sélectionné. Les premières présentations du produit proposé sont tout à fait satisfaisantes quant à l'ergonomie du système. C'est très encourageant pour l'appropriation de l'outil par nos équipes qui nécessitera, il faut en être conscient, une formation approfondie.
- Le projet télémédecine : projet innovant pour lequel nous sommes chef de file et qui réunit cinq établissements du CESAP, quatre autres associations du secteur, deux hôpitaux de l'AP-HP, pas moins de six acteurs extérieurs dont il faut assurer la coordination. Les premières consultations réalisées ont montré tout l'intérêt de cette démarche pour le confort des personnes et leur suivi médical.
- La politique des ressources humaines au sein de notre association avec l'adoption d'un texte qui réuni, au travers 10 principes, toute une série de thèmes de l'éthique professionnelle au dialogue constructif avec les partenaires sociaux.

S'agissant du développement de l'association, nous avons déposé au cours de l'année écoulée trois projets dans le cadre des nouvelles procédures d'appel à candidature. Nous n'avons pas été retenus pour le premier projet de création d'un établissement pour enfants polyhandicapés dans le département de la Seine-Saint-Denis. Peut être avons-nous été trop prudents dans le calcul de nos coûts de fonctionnement ou pas assez innovants dans le mode de fonctionnement annoncé. Toujours est-il que cet échec, sur le strict plan de notre organisation, ne nous permettra pas de mettre en place le pôle que nous envisagions dans ce département.

En revanche, nous avons été retenus pour la constitution de l'équipe relais handicaps rares de la région Ile-de-France, ce qui ouvre un nouveau champ d'action pour notre association. Enfin nous attendons les résultats de l'appel à candidatures pour l'accueil dans le département des Yvelines, d'enfants atteints de syndromes autistiques pour lequel notre établissement des Heures claires s'est porté candidat. Je précise que si ces deux derniers projets ne touchent pas une population strictement répertoriée comme polyhandicapée, ils concernent en réalité des populations que nous accueillons déjà ou qui sont à la marge de nos agréments ce qui qualifie tout à fait le CESAP pour porter ces projets conformément à notre projet stratégique.

Parmi les évolutions des établissements et services, outre les améliorations ponctuelles telles l'extension architecturale de l'établissement « Les Cerisiers » dans les Hauts-de-Seine, ou le redéploiement de places à la faveur de l'Externat pour le Château de Launay dans le Loir et Cher, il convient de souligner le véritable bouleversement qu'ont constitué le déménagement et la restructuration de l'établissement « La Montagne » par la création à Clermont de l'Oise d'un IME et d'une MAS au sein de « La Claire Montagne » et de l'externat « Les Sables » et le projet en cours d'un établissement à Noyon. Il est particulièrement agréable de souligner qu'avec la fermeture de « La Montagne » tous nos établissements sont dorénavant équipés pour accueillir dans des conditions respectueuses de leur dignité les personnes qui nous

sont confiées. Il est vrai que le personnel mettait tout en œuvre pour gommer la triste réalité des locaux ; il bénéficie dorénavant avec cette architecture fonctionnelle et confortable d'un outil à la mesure de son investissement humain. Je tiens à mentionner ici la mobilisation sur ce projet, avec l'appui du siège de l'équipe dirigeante du pôle de l'Oise et l'extraordinaire dynamisme des équipes qui ont effectué ce déménagement dans la sérénité et la bonne humeur.

Au-delà de ces éléments encourageants, notre association est confrontée à plusieurs difficultés qui ne sont pas tranchées à la date à laquelle est rédigé ce rapport :

- le déménagement du CAMSP de Montrouge. L'immeuble qui l'abrite est destiné à être démoli dans le cadre de la réalisation d'une gare de l'une des lignes de métro du « Grand Paris ». Si nous avons réussi dans des conditions satisfaisantes à négocier notre relogement avec la Société du Grand Paris sous forme d'acquisition d'une partie d'un immeuble proche de notre implantation actuelle, la contestation juridique d'un copropriétaire risque de retarder cette opération.
- Si nos budgets 2014, n'ont pas été en tant que tels amputés du fait de la conjoncture économique, différents dossiers marquent le souci des collectivités publiques de récupérer des crédits ou des recettes qui risquent d'impacter nos budgets futurs. On peut ainsi citer l'agence régionale de santé d'Ile-de-France dans l'application des règles financières du CPOM, le syndicat des transports de cette même région qui veut nous appliquer un prélèvement dont nous étions exonérés jusqu'alors, le centre d'action sociale de la Ville de Paris qui veut quasiment tripler le montant du loyer de l'immeuble des Aubépines ou encore l'agence régionale de santé de la région Centre qui entend rejeter certaines dépenses pourtant incontestables, tels que les frais de siège. Sur tous ces points des négociations difficiles, voire des contentieux, sont en cours.

Notre association est dorénavant plus engagée sur le plan de la représentation « politique » pour défendre la cause des personnes polyhandicapées via la vice-présidence du CLAPEAHA assurée par votre président. Elle s'est à nouveau manifestée sur la question de la fin de vie des personnes polyhandicapées. Elle est active au sein du groupe de travail sur la réforme de la tarification mis en place sous l'égide d'Annick Deveau.

Je terminerai en relevant trois éléments très encourageants :

- la vitalité de notre centre de formation qui a réalisé une année exceptionnelle. Cesap Formation est, dans un marché concurrentiel, une référence reconnue et une force d'appui évidente pour la visibilité de notre association et plus fondamentalement pour l'amélioration des pratiques sur l'ensemble du secteur.
- Le rayonnement de notre association via le Comité d'étude de recherche et d'évaluation et la poursuite de travaux importants (Echelle de qualité de vie des enfants polyhandicapés, projet Enablin, mise à jour du P2CJP, Polyscol).
- La poursuite des démarches d'amélioration de la qualité de nos actions. Nous n'avons évidemment pas à rougir de ce que réalisent au quotidien nos équipes. Les évaluations externes démontrent tout à fait l'investissement de nos personnels au service des personnes que nous accueillons ou accompagnons et je profite de ce rapport pour les en remercier au nom de notre association et des familles. La recherche de la qualité doit être une action permanente notamment par la mise en commun des pratiques les plus exemplaires et innovantes, ce que nous permettront une nouvelle fois les journées associatives 2015.

Enfin, je ne saurais clore ce rapport sans souligner l'extraordinaire mobilisation de nos établissements et services pour célébrer, sous l'impulsion d'Eric Zolla, le cinquantenaire de notre association. C'est je crois le meilleur hommage que nous puissions rendre aux fondateurs du CESAP.

André Schilte
Président

...